



## Des terrains multisports éco-conçus chez AGORESPACE à Venette (60)

- Produire autrement
- Picardie

### Pourquoi agir ?

AGORESPACE SAS est une société spécialisée dans la conception, la vente et l'installation d'espaces multisports et de loisirs. Sa clientèle se compose à plus de 90% de collectivités locales et pour le reste de clients privés (campings, clubs de vacances, écoles, etc.). En 2010, elle a fait évaluer l'impact environnemental de son activité en utilisant la méthode Bilan Carbone®. Elaborée par l'ADEME, cette méthode permet de prendre en compte aussi bien les émissions de gaz à effet de serre générées directement par l'entreprise que les émissions extérieures nécessaires à son activité. Les résultats ont montré qu'une forte proportion des émissions était due à l'utilisation d'aluminium dans la structure de sa principale gamme de produits, les terrains multisports (gamme AB<sup>2</sup>). Soucieuse de limiter ces émissions, la société s'est engagée dans une démarche d'éco-innovation et d'éco-conception pour faire évoluer cette gamme.

L'éco-conception consiste à intégrer l'environnement dès la phase de conception d'un produit, qu'il s'agisse d'un bien ou d'un service. Cette intégration repose sur une approche globale et multicritères de l'environnement et sur la prise en compte des impacts du produit tout au long de son cycle de vie. Elle permet de limiter les impacts sur l'environnement, de générer des économies financières (par exemple en réduisant les matières premières), et de créer un avantage concurrentiel non négligeable. Dans un contexte où le marché des collectivités s'oriente vers les prix de vente les plus bas en demandant des garanties environnementales de plus en plus élevées, AGORESPACE peut trouver de multiples bénéfices dans sa démarche d'éco-conception. La société a ainsi travaillé sur deux aspects : la conception de la gamme AB<sup>2</sup> d'une part, son mode d'installation et de livraison d'autre part.

En partenariat avec le Conseil régional de Picardie, l'ADEME a soutenu et accompagné le projet d'AGORESPACE qui a répondu à l'appel à projets régional « *Eco-conception en Picardie* ».



#### Organisme

AGORESPACE SAS

#### Partenaires

- ADEME Direction régionale Picardie
- Agence régionale de l'innovation de Picardie
- Conseil régional de Picardie
- Bpifrance
- Etat (DIRECCTE)

#### Coût

**Coût total** : 170 k€

#### Financement :

- ADEME : 39,7 k€
- Conseil régional de Picardie : 39,7 k€
- Bpifrance : 10 k€

#### Bilan en chiffres

- 25% d'émissions de gaz à effet de serre en moins
- Réduction de 30% des coûts
- Augmentation des ventes de 9% à 30% en un an
- 6 emplois créés en trois ans

#### Date de lancement

2012

Exemples à suivre téléchargeables sur le site de l'ADEME ([www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)).

#### Enseignements :

M. Jean-Michel Kaskosz, président-directeur général d'AGORESPACE :

« L'analyse du cycle de vie de notre ancienne gamme AB<sup>2</sup> nous a permis de proposer une nouvelle série de citystades éco-conçus. C'est une réelle nouveauté sur notre marché, mais aussi une façon concrète de nous impliquer et de sensibiliser nos clients sur l'impact environnemental des activités sportives. C'est pourquoi nous investissons constamment dans la recherche et le développement sur les produits, les systèmes et les process. Des traitements de surface exclusifs offrent désormais des garanties de plus de 20 ans contre la corrosion, les soudures sont quasiment supprimées pour accroître la solidité et l'assise périphérique est compatible avec tous les climats »



Exemple d'un produit de la gamme AB<sup>2</sup>

Crédit photo : Acorespace

## Présentation et résultats

La démarche d'éco-conception engagée par AGORESPACE sur la gamme AB<sup>2</sup> a commencé par une analyse systématique de l'impact environnemental de chacun des éléments constitutifs du produit, c'est-à-dire du terrain de sport installé. Pour réduire cet impact, la société a remplacé certains matériaux tout en diminuant les quantités de matière utilisées. Les pièces et les emballages ont été allégés et les nouveaux matériaux ont aussi été choisis en fonction de leur potentiel de recyclage.

L'entreprise s'est également intéressée au mode d'assemblage et d'installation. Les terrains étaient jusqu'à présent pré-assemblés et installés par des monteurs d'AGORESPACE ou des sous-traitants. Le gabarit des pièces est désormais standardisé de manière à réduire les volumes transportés et à simplifier la procédure de montage, et le client peut assembler lui-même les différents composants sur site.

La démarche d'éco-conception s'est ainsi traduite par des innovations à la fois technologiques et économiques qui ont fait l'objet de dépôts de brevets. Sur le plan environnemental, les émissions globales de gaz à effet de serre ont ainsi pu être réduites de 25%. Sur le plan économique, les coûts de production ont été réduits de 30% et le prix de vente moyen a pu être diminué de 15%, les communes économisant par ailleurs le coût de l'installation jusqu'alors externalisé. La société a d'ores et déjà constaté une augmentation des ventes (de 9% à 30% en un an) et elle a créé un emploi dès la première année, 3 emplois la deuxième année et 2 emplois la troisième année.

## Focus

Sur le plan social, la société AGORESPACE a sensibilisé ses collaborateurs à l'utilisation intelligente des ressources, par exemple en optant pour des papiers 100% recyclés et en optimisant les impressions (recto-verso). En externe, elle se différencie du reste du marché en impliquant des jeunes lors de l'accompagnement de ses installations : réunion avant l'installation, participation pour aider à l'installation, organisation d'une rencontre multisports une fois le terrain installé.

## Facteurs de reproductivité

Pour aider les entreprises comme AGORESPACE à s'engager dans des démarches d'éco-conception, la direction régionale de l'ADEME en Picardie, le Conseil régional, l'agence régionale de l'innovation, la banque publique d'investissement Bpifrance et les services de l'Etat lancent chaque année un appel à projet.

Toutes les entreprises peuvent être concernées par une démarche d'éco-conception, une attention particulière étant portée aux projets dont les pratiques peuvent être source d'innovation sociale, qui s'appuient sur une dynamique collective et un ancrage territorial fort.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- ☉ Sur le site internet de l'ADEME : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)
- ☉ Le site de l'ADEME Picardie : [www.picardie.ademe.fr](http://www.picardie.ademe.fr)
- Le site d'Acorespace : [www.agorespace.com](http://www.agorespace.com)

### CONTACTS

- ☉ AGORESPACE SAS  
Tél : 03 44 36 09 64
- ☉ Agence Régionale de l'Innovation de Picardie  
Tél : 03 22 97 89 30  
[b.caflers@aripicardie.org](mailto:b.caflers@aripicardie.org)
- ☉ ADEME Direction régionale Picardie  
Tél : 03 22 45 18 90  
[ademe.picardie@ademe.fr](mailto:ademe.picardie@ademe.fr)